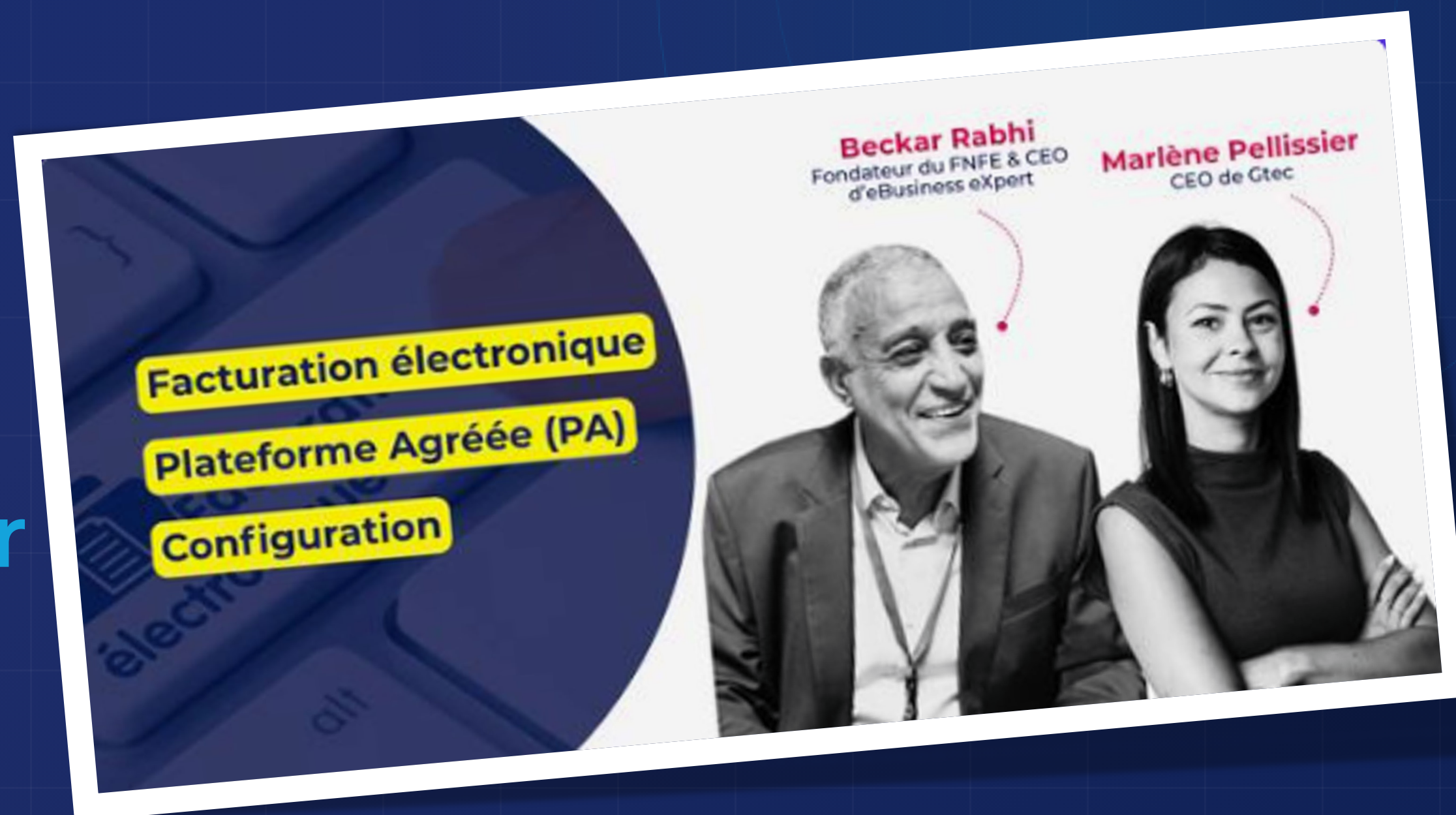


— FACTURATION ÉLECTRONIQUE

Votre PA est-elle vraiment le bon choix pour **sécuriser** votre entreprise ?

Webinaire — 26 août 2026



Beckar RABHI

CEO eBusiness eXpert | Vice-président & Membre fondateur du FNFE

À J-6, valider votre configuration – pas seulement votre Plateforme Agréée (PA)



Vérifier si votre réception est prête, identifier les angles morts et préparer l'émission sans refaire votre système d'information.

Un socle légal

Toutes les PA couvrent le transport et les obligations réglementaires.

Des écarts opérationnels

Connexion au SI, formats, statuts et cas métier restent déterminants.

Une décision réversible

Votre PA peut être conservée, complétée ou remplacée sans refonte lourde.

Plan

01



Comprendre la réforme et le rôle des acteurs

02



Situer votre PA dans l'une des 3 configurations possibles

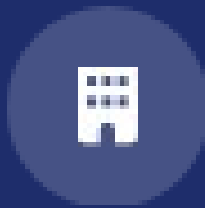
03



Sécuriser la suite avec une SC externe

À J-6 : ce qui doit être prêt le 1^{er} septembre

CALENDRIER DES OBLIGATIONS PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE — SOURCE : IMPOTS.GOUV.FR



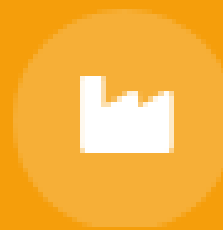
Toutes les entreprises

1^{er} sept. 2026



RÉCEPTION OBLIGATOIRE

■ Désigner sa PA — et vérifier qu'elle vous a déclaré dans l'Annuaire



Grandes entreprises & ETI

1^{er} sept. 2026



ÉMISSION + E-REPORTING

■ Émettre toutes les factures B2B en format structuré



PME, TPE & micro-entreprises

1^{er} sept. 2027



ÉMISSION OBLIGATOIRE

■ Réception dès 2026 : anticiper maintenant pour l'émission 2027

Une facture électronique n'est pas un PDF envoyé par mail

“ *Une facture conforme est émise, transmise et reçue sous forme **dématérialisée**, avec des **données structurées**, via une Plateforme Agréée (PA).* ”

Source : impots.gouv.fr – Factur-X = PDF/A-3 + XML CII ; profils B2B : BASIC WL, EN 16931, EXTENDED



UBL/CII/Factur-X
DONNÉES STRUCTURÉES



Via PA
TRANSIT AGRÉÉ



E-reporting
+ DONNÉES DE PAIEMENT



Cycle de vie
STATUTS



Le contrôle fiscal devient plus continu.

Deux flux à organiser

Factures et données suivent des circuits complémentaires dans le dispositif de facturation électronique

FLUX E-invoicing

Émission, transmission et réception de **factures B2B domestiques** sous forme dématérialisée, via une Plateforme Agréée (PA).

 **Données structurées obligatoires** – format normalisé (UBL, CII ou Factur-X)

 **Transit via une PA** – annuaire centralisé pour l'adressage des entreprises

 **Statuts du cycle de vie** – déposée, mise à disposition, refusée, encaissée

+

FLUX E-reporting & données de paiement

Transmission à l'administration fiscale des données sur les **transactions hors e-invoicing** et des informations de paiement.

 **Ventes B2C** – opérations avec des particuliers non soumises à l'e-invoicing

 **Opérations internationales** – transactions avec des entreprises étrangères

 **Données de paiement** – complément du dispositif pour les opérations concernées

Ce que la réforme impose

- ✓ **Le socle réglementaire** est commun à toutes les Plateformes Agréées
- 🏢 **L'intégration opérationnelle** reste à la charge de l'entreprise



Ce que garantit l'agrément d'une PA

Une PA doit notamment :

- ✓ Traiter les formats réglementaires
- ✓ Échanger les factures avec les autres PA
- ✓ Extraire les données et les transmettre à l'administration fiscale
- ✓ Restituer les statuts du cycle de vie
- ✓ Transmettre l'e-reporting et les données de paiement

Ce que l'agrément ne garantit pas à lui seul

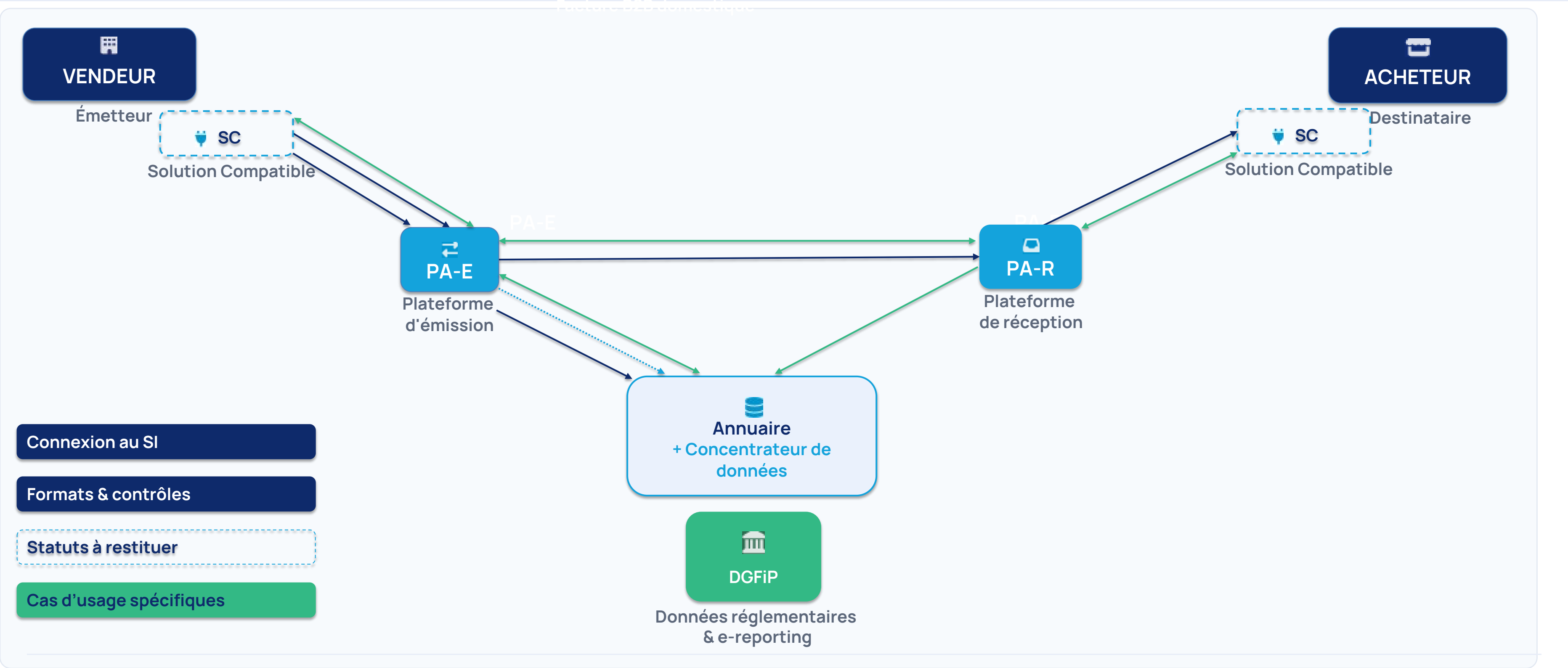
Une PA n'a pas, par principe, à couvrir :

- La connexion à chaque ERP et logiciel métier
- Tous vos formats, processus et cas d'usage
- La continuité d'intégration si vous changez de PA



À retenir : Choisir une PA ne dispense pas d'évaluer sa capacité d'intégration réelle dans votre système d'information — l'agrément est un prérequis, non une garantie opérationnelle complète.

Le schéma en Y : le cadre est standard, la jonction avec le SI ne l'est pas



02

Votre PA est choisie : vérifions la configuration



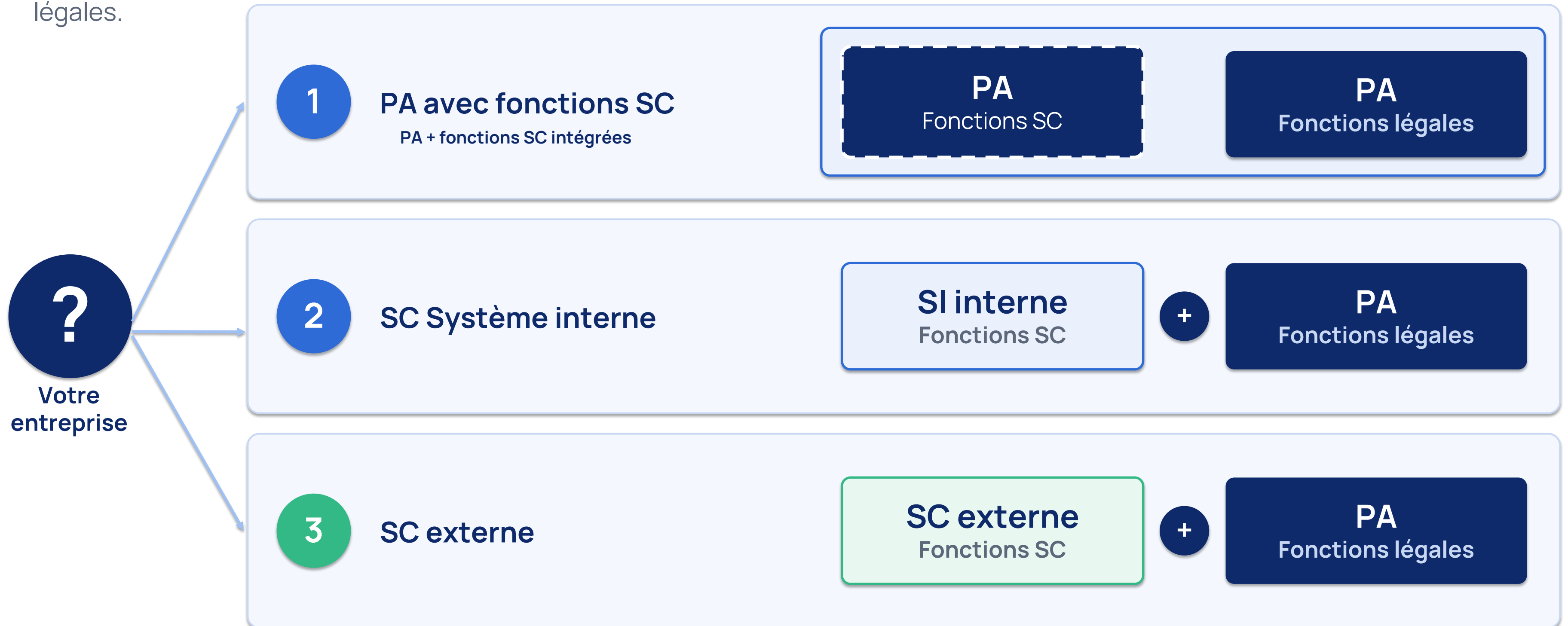
La réception est une première étape



L'émission et l'intégration au SI restent à sécuriser

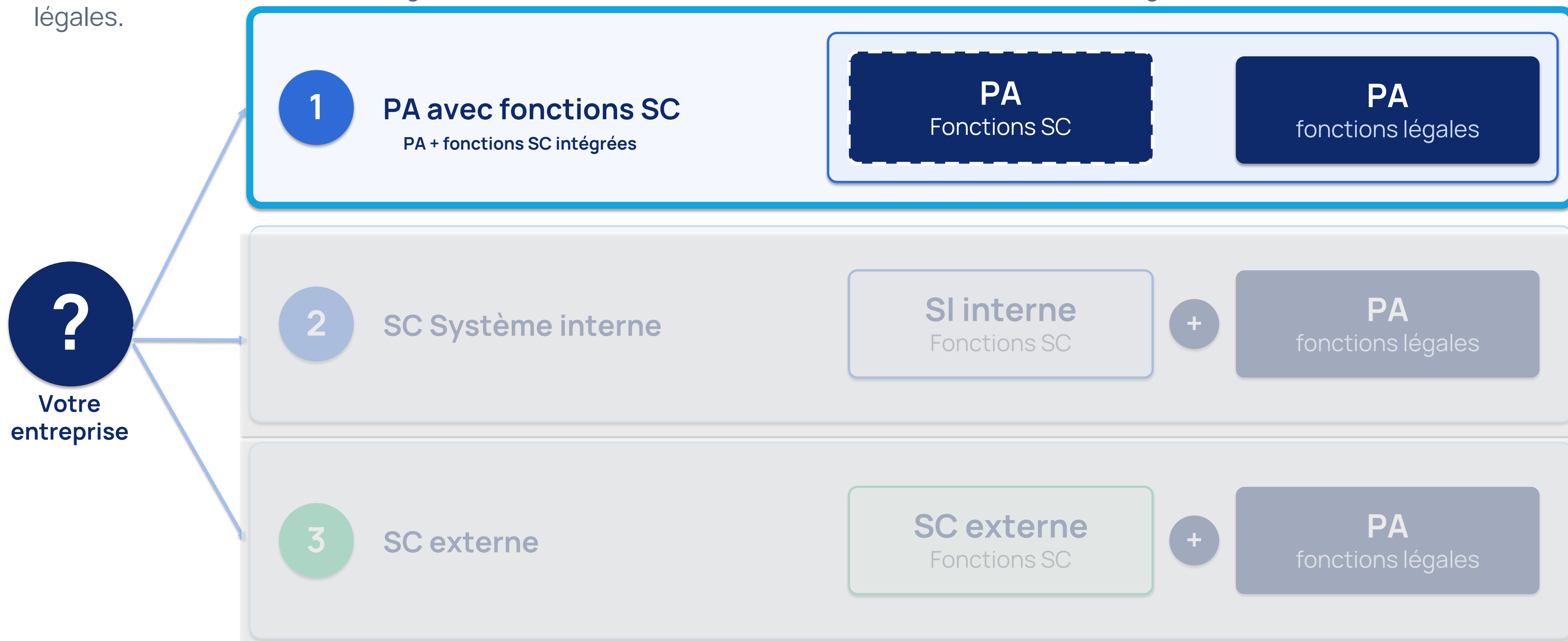
Trois configurations possibles – pour toutes les tailles d'entreprise

Les fonctions SC couvrent l'intégration SI, les formats, les contrôles, les statuts et les cas d'usage ; la PA conserve les fonctions légales.



Trois configurations possibles – pour toutes les tailles d'entreprise

Les fonctions SC couvrent l'intégration SI, les formats, les contrôles, les statuts et les cas d'usage ; la PA conserve les fonctions légales.



Configuration 1 – La PA porte aussi les fonctions SC

Les fonctions SC couvrent l'intégration SI, les formats, les contrôles, les statuts et les cas d'usage ; la PA conserve les fonctions légales.

1

PA avec fonctions SC

PA + fonctions SC intégrées

PA
Fonctions SC

PA
fonctions légales

Le principe

La PA assure les fonctions réglementaires et propose aussi les fonctions SC nécessaires à vos usages : saisie, contrôles, traduction des formats, intégration et suivi.

Pour qui ?

Organisations dont les besoins sont couverts nativement par l'offre, avec peu d'écarts spécifiques à traiter – quelle que soit la taille de l'entreprise

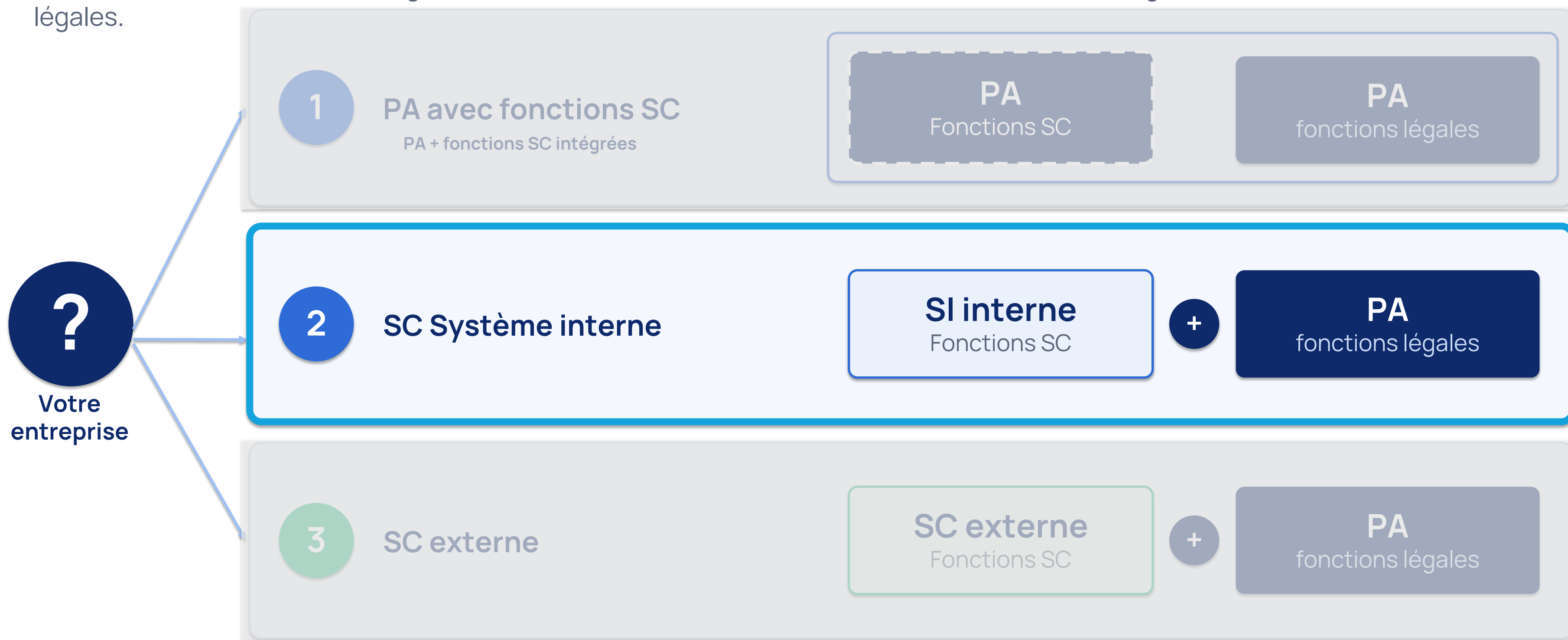


POINT DE VIGILANCE

Couplage fort entre fonctions légales et fonctions SC – si les besoins évoluent ou si la PA change, il faut vérifier ce qui doit être réintégré ou reconfiguré.

Trois configurations possibles – pour toutes les tailles d'entreprise

Les fonctions SC couvrent l'intégration SI, les formats, les contrôles, les statuts et les cas d'usage ; la PA conserve les fonctions légales.



Configuration 2 – Le SI porte les fonctions SC

Votre SI prend en charge les fonctions SC ; la PA assure le transport réglementaire.

2 SC Système interne

SI interne
Fonctions SC



PA
fonctions légales

Le principe

L'ERP, les logiciels métier ou les développements internes portent tout ou partie des fonctions SC : contrôles, traduction des formats, statuts et intégrations. La PA exécute les fonctions réglementaires.

Pour qui ?

Organisations disposant des compétences, du budget et de la capacité de maintenance nécessaires – quelle que soit leur taille.

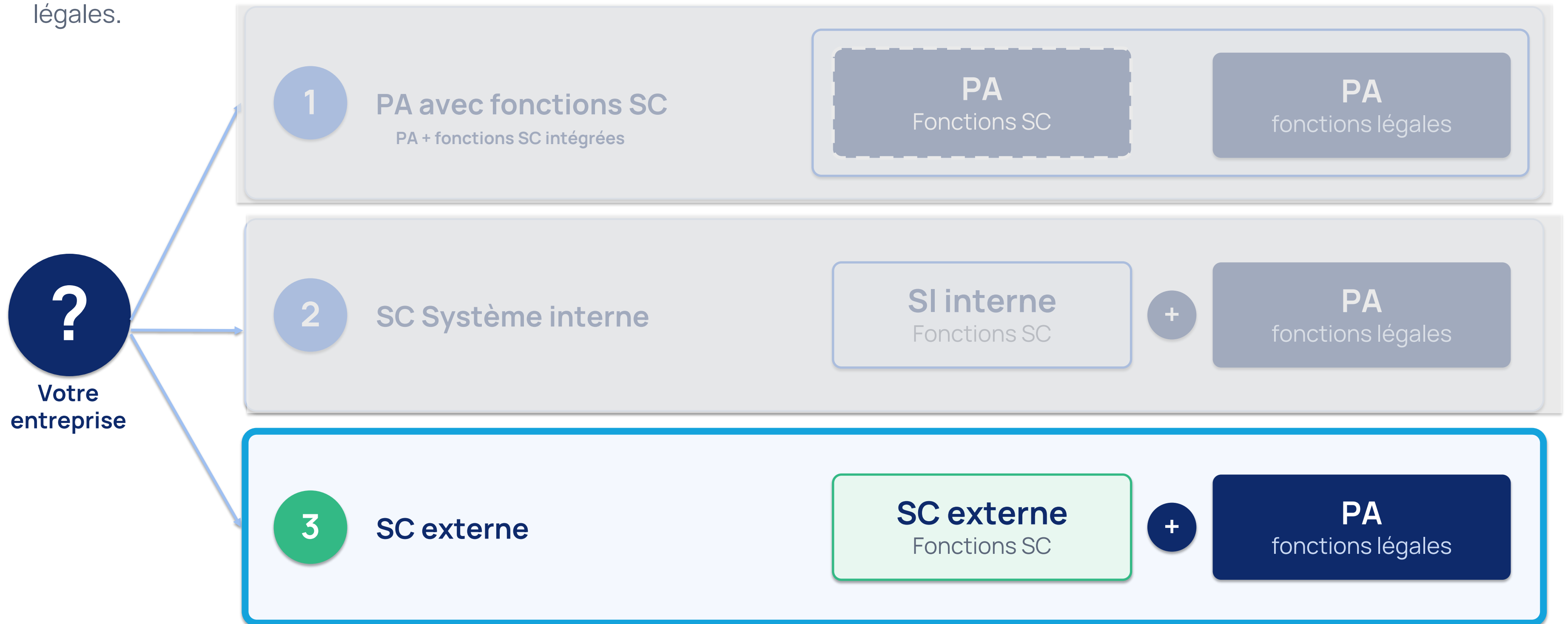


POINT DE VIGILANCE

Financer les **développements**, tests, maintenance et évolutions réglementaires –coût souvent sous-estimé.

Trois configurations possibles – pour toutes les tailles d'entreprise

Les fonctions SC couvrent l'intégration SI, les formats, les contrôles, les statuts et les cas d'usage ; la PA conserve les fonctions légales.



Configuration 3 – Une couche SC indépendante de la PA

La SC porte les fonctions SC ; la PA conserve les fonctions réglementaires.

3 SC externe

SC externe
Fonctions SC



PA
fonctions légales

Le principe

Une Solution Compatible externe porte les fonctions SC : intégration, traduction des formats, contrôles, statuts et cas d'usage. Elle s'appuie sur une PA pour l'échange réglementaire.

Pour qui ?

Toute entreprise qui veut compléter sa PA, limiter les développements internes et préserver la possibilité d'en changer sans refonte lourde.

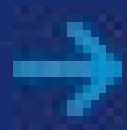


POINT DE VIGILANCE

La SC externe devient la couche SC centrale entre le SI et la PA. Son choix conditionne la qualité des contrôles, la gestion des formats et la restitution des statuts.

03

Pourquoi une SC externe peut sécuriser la suite ?



Conserver ce qui fonctionne · Compléter ce qui manque · Rester libre de faire évoluer la PA

Ce qui peut bloquer – et ce qu’une SC peut changer

Quatre points de vigilance fréquents après le choix d’une PA – et la réponse qu’une SC peut apporter.

CE QUI PEUT BLOQUER

« *Mon SI n’est pas réellement connecté à ma PA* »



« *Mes formats ERP ne correspondent pas aux formats du socle* »



« *Les statuts ne reviennent pas dans mes outils* »



« *Mes cas d’usage ne sont pas couverts de bout en bout* »



CE QU’UNE SC PEUT APPORTER

Plusieurs moyens de connexion au SI, adaptés à l’existant et à la maturité de l’entreprise.

Traduction des formats ERP vers les formats du socle, avec contrôles avant envoi.

Cycle de vie centralisé et statuts restitués au système d’information.

Orchestration des cas nominaux et des cas spécifiques les plus courants, avec supervision.

Une couche SC, deux connexions à organiser



Côté SI : API, fichiers ou connecteurs. Côté PA : API standard ou propriétaire. Le découplage évite de lier directement l'intégration ERP à une plateforme.

6 questions pour tester votre configuration actuelle



Q1

Flux cartographiés & volumes absorbés ?



Q2

ERP et logiciels réellement connectés ?



Q3

Cas d'usage couverts ?



Q4

Données et formats maîtrisés ?



Q5

Réversibilité : changer de PA librement ?



Q6

Coûts de mise en place & maintenance ?



Smart Doc Flow, la mise en œuvre

La couche SC de la configuration 3, opérée par eBusiness eXpert – 30 ans d'EDI et de facturation électronique.

Smart Doc Flow

- Réception et émission**
Traduction any-to-any : formats pivots ERP ↔ formats du socle, en réception comme en émission.
- E-reporting**
Transactions B2B internationales et B2C transmises à l'administration.
- Cycle de vie et statuts**
Chaque changement d'état est tracé et restitué à votre ERP.
- Contrôles et cas d'usage**
Contrôles, schémas et cas d'usage nominaux ou spécifiques les plus courants.

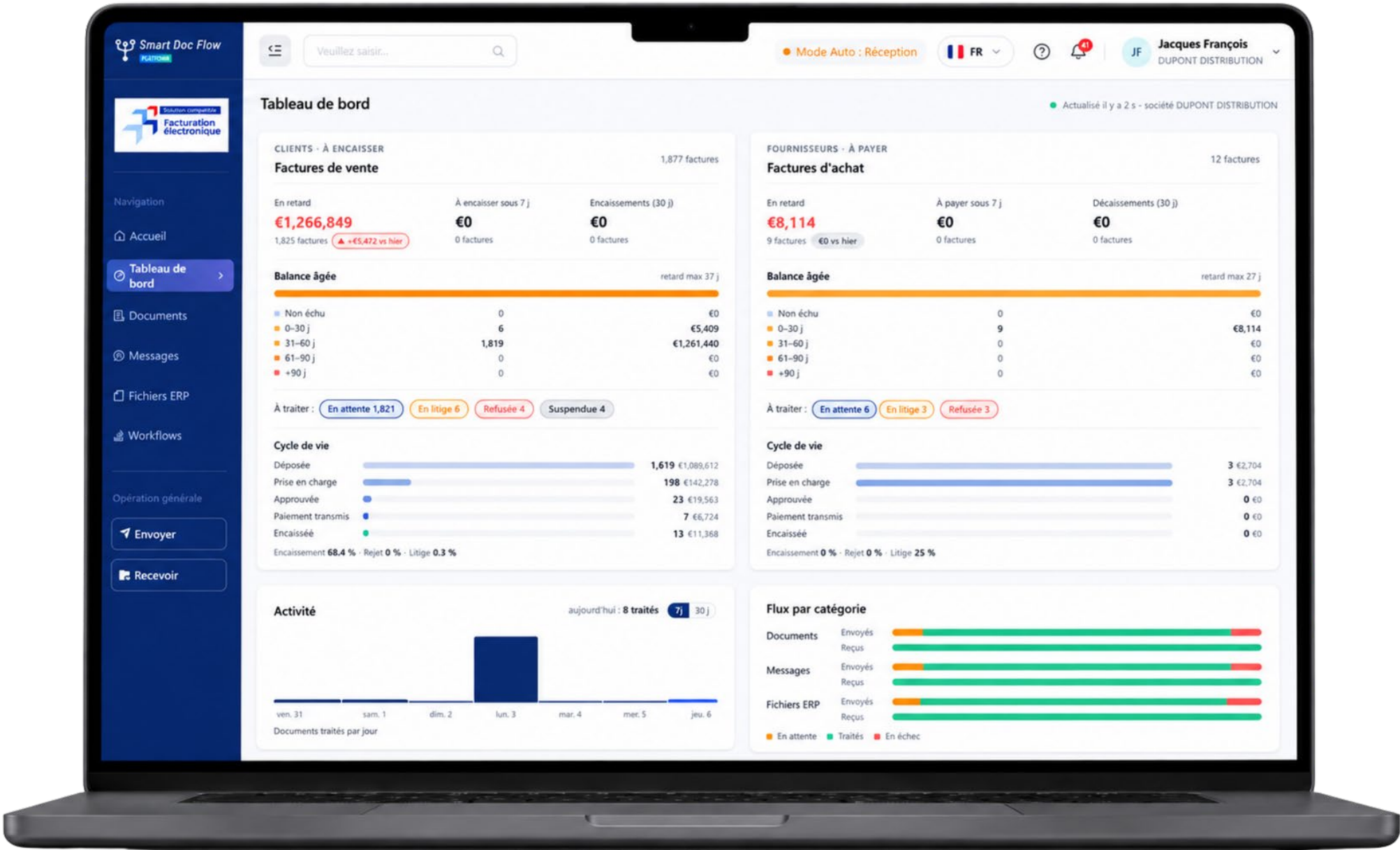


Tableau de bord Smart Doc Flow — encours clients et fournisseurs, balance âgée, cycle de vie des factures.

Smart Doc Flow – connecter sans se verrouiller

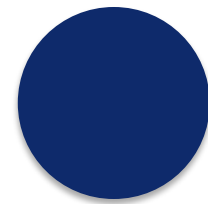


Des moyens de connexion adaptés aux SI. Une couche SC opérée par eBusiness eXpert.



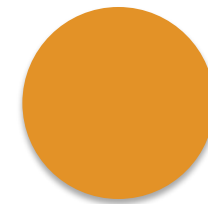
Deux moyens de connexion aux SI

API pour une intégration directe, ou e-Connector pour échanger des fichiers.



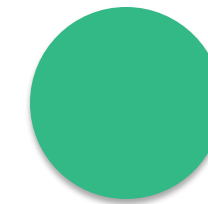
Éviter les rejets PA intempestifs

Anticiper les contrôles de conformité pour éviter un rejet par la PA, qui impose l'émission d'un avoir puis d'une nouvelle facture.



Changer de PA sans refonte

La même interface AFNOR est réutilisée chez une autre PA partenaire.



Fonctions SC mutualisées

Formats, contrôles, statuts et cas d'usage sont mutualisés dans la durée, avec des prix maîtrisés et attractifs.

En clair

Votre Système d'Information reste connecté à Smart Doc Flow. Changer de PA partenaire reste un projet, mais ne touche pas votre intégration ERP.

À RETENIR

MERCI !

Tolérance au démarrage $\neq$ report : documentez votre trajectoire et conservez vos preuves datées.

"Être prêt sans figer son architecture"

RESSOURCES eBUSINESS EXPERT



Comprendre et réussir
la réforme